

LA GAZETTE

DES 5 RUES

Vaucelles et Beffecourt

N°2

Rue du Calvaire - Rue Haute - Rue de Mons - Rue du Pas d'Âne - Rue du Point du Jour

Bulletin d'informations municipales de la commune de Vaucelles et Beffecourt

Janvier 2018

Editorial du Maire

C'est dans un bon état d'esprit que je vous présente ce deuxième volet de notre gazette.



En effet, nos premiers gros projets éclosent après de longs mois de procédures administratives.

En cette période de début d'année, c'est avec soulagement que nous prenons conscience du travail accompli et de l'émergence d'aménagements, renforcement du fleurissement urbain, ainsi que de l'implication professionnelle de nos employés.

Les engagements de sécurité aboutissent également avec l'implantation de deux radars pédagogiques aux extrémités de notre village sur la D65 et la finalisation de « voisins vigilants ».

Le conseil municipal se veut toujours à votre écoute, et dans la mesure de ses compétences, le plus réactif possible afin de répondre à vos attentes.

Je vous présente donc tous mes vœux de bonheur pour 2018.

Mathieu Fraise, *maire de Vaucelles et Beffecourt*



Merci à **Aisne Bureautique Systèmes** pour l'édition de nos 1^{er} et 2^{sd} numéros.
Pour vos impressions, cartes, copies, faire-parts, ... confiez vos réalisations à **A2 BURO**
36 avenue Charles Gaulle 02000 Laon

« Un village paisible au cœur du laonnois, situé à quelques kilomètres de la cité préfectorale », telle est la devise de notre charmant village. Nous comptons 251 habitants logés sur 106 maisons individuelles, pour une superficie de 4 km², à 80m d'altitude environ.

Rattaché à la « communauté de communes du laonnois », du canton de Laon1, Vaucelles et Beffecourt est aussi village des Hauts de France et du département de l'Aisne.

Dans ce numéro

- Un peu d'histoire
- Conseils jardinage
- Radars pédagogiques
- Réserve à incendie
- Repas des aînés
- Information du conseil
- Etat civil
- Jeu

Valles ad Beficurtis ...**Vallis ad Buficurtum ...****Vaucelles et Beffecourt****L'origine de Vaucelles paraît remonter au IX^{ème} siècle.**

C'était alors un bien qui dépendait du chapitre de l'église de Laon; au X^{ème} siècle, le doyen de cette église y fit construire une chapelle, qui fut placée sous l'invocation de Saint Pierre et subsista jusqu'au XIV^{ème} siècle.

Le hameau de Beffecourt était une petite seigneurie qui fut possédée en titre de fief par divers seigneurs, jusqu'au XV^{ème} siècle, époque à laquelle l'évêque diocésain le donna à l'abbaye de Saint-Jean de Laon, qui le transmit à d'autres seigneurs.

Vaucelles fit partie de la commune de Mons-en-Laonnois jusqu'à la révolution, époque à laquelle elle fut érigée en commune séparée, dépendant du canton de Mons-en-Laonnois jusqu'en 1800, puis annexée à celui d'Anizy.

Cette commune n'a pas d'église, mais elle a une maison d'école.

Vaucelles était autrefois régie par les mêmes lois que Mons-en-Laonnois.

La fête patronale de la commune est le 29 juin (Saint-Pierre, Saint-Paul).

Biographie des personnages remarquables nés à Vaucelles :

René, né vers 1165, fut d'abord religieux, cellérier, sous-prieur de l'abbaye de Saint-Jean de Laon, puis élu en 1210, le 12^o année de cette maison, qu'il gouverna pendant 5 ans, décédé le 27 septembre 1215.

Gui de Vaucelles, chevalier, seigneur et haut-justicier de Vaucelles pour le chapitre de Laon, l'un des chefs de la milice du laonnois, se trouva à la bataille de Bouvines, le 27 juillet 1214, fut reçu chevalier de la foi de Jésus-Christ par le roi Philippe-Auguste en 1223, peu de temps avant la mort de ce prince; décédé à Mons-en-Laonnois, le 17 mars 1235, et fut inhumé dans l'église Saint-Pierre.

Les faits historiques :

875 : première mention authentique de Vaucelles (Vallis Cellas)

903 : Transaction entre Raoul 1er, 32^o évêque de Laon, et Robert Marcel, seigneur de Beffecourt, touchant les dîmes du lieu.

956 : Le chapitre de Laon étant devenu seigneur de Beffecourt, donne le château du lieu, qui se trouve en ruine, à Nicolas, chanoine de son église, moyennant une prestation de trois muids de vin et deux muids d'avoine.

1016 : Robert 1er de Crepy, doyen de l'église de Laon, fait construire une chapelle à Vaucelles, qu'il plaça sous l'invocation de Saint-Pierre, en présence d'Adalbéron, évêque diocésain.

1088 : Transaction entre les habitants de Vaucelles et Helgaud, doyen de Laon, au sujet des droits de passage et de rouage établis au village de Beffecourt.

... la suite dans le prochain numéro de la Gazette des 5 rues.

*Informations recueillies par le Docteur Leulier
auprès des archives départementales de l'Aisne.*

Jardinage**Sur la pelouse**

À partir de mars, une remise en beauté globale du gazon permettra d'effacer les dommages de l'hiver. C'est le moment de retirer les mousses et d'aérer la terre à l'aide d'un scarificateur, puis d'effectuer votre première tonte. En avril, vous pourrez semer du gazon sur les parties dénudées.

Dans les massifs

L'heure est au nettoyage des massifs et à la taille des rosiers et arbustes à floraison estivale. En avril, procédez aux semis des annuelles qui viendront fleurir vos massifs (capucines, giroflées, pétunias, pois de senteur), et plantez les bulbes d'été (dahlias, glaïeuls, lys). Plantez aussi les vivaces (pivoines, lupins, gypsophile, etc), ou divisez celles qui sont déjà en place.

Au potager

Profitez de février pour semer un engrais vert qui enrichira le sol une fois enfoui. En mars, bêchez pour aérer et faites un apport d'engrais organique. En avril, vous pouvez semer épinards, salades, choux, pois, carottes, oignons, radis, poireaux et pommes de terre nouvelles. Commencez vos semis de légumes d'été au chaud, à l'intérieur (tomates, courgettes, aubergines, poivrons, aromatiques, etc). Ils pourront être repiqués en mai, après les saints de glace.

Au verger

À partir de mars, taillez ou élaguez les arbres fruitiers, et paillez leurs pieds. Si vos pommiers et poiriers ont souffert de tavelure l'année précédente, faites une application de bouillie bordelaise après l'éclaircissement des bourgeons, que vous complétez avec une pulvérisation de soufre en avril. Envie de fruits rouges cet été ? Plantez framboisiers, cassissiers et groseilliers.

Extrait de jardiner-malin.fr, conseil en jardinage, avec leur aimable autorisation

Rappel

Suite à quelques incivilités de la part de certains de nos concitoyens, nous rappelons qu'il est interdit de procéder à la tonte des pelouses les dimanches et jours fériés, en dehors de la tranche 10h00—12h00.

Erratum

Lors du précédent numéro, une erreur s'est glissée quant au diplôme d'Emilie Guillard (rue du Calvaire). Elle a passé son diplôme en candidat libre, et non suite à un suivi au CFA de Laon.

Jeu n°1 résultats

Dans la précédente édition, une erreur s'est incrustée (il fallait lire la lettre I et non la lettre V. Les duos de mots acceptés étaient :

conseil —municipal
Inaccomplies— nul
complices — alvin
alluvionnes - pic
lipovaccins—lumen
clavecins—moulin

Jeu n°2 règles

Replisser la grille à l'aide des définitions ci-contre, découvrez les 10 lettres des cases vertes, trouvez le mot, et gagnez peut-être un des cadeaux (clé USB, porte document, bloc notes) pour les 10 premières réponses déposées par mail (lagazette@vaucelles-et-beffecourt.fr) ou sur papier libre dans la boîte aux lettres de la mairie (préciser « jeu gazette ».

Politique communale

La mise en place des radars pédagogiques

La commune s'est dotée de radars pédagogiques, qui seront placés à l'entrée de la rue de Mons, et à l'entrée de la rue du Calvaire.

Le but est préventif, et non répréhensif, ceci en vue de faire baisser significativement la vitesse des automobilistes lors de la traversée de notre commune.



Réserve incendie

Depuis quelques jours, les travaux sont en cours sur la place face à la Mairie, pour la mise en place d'une réserve à incendie de 60m³ réalimentée, suite à l'étude lancée par Beta Ingénierie. L'entreprise Croquet, attributaire du marché, finalise l'encastrement. Aussi, deux poteaux à incendie seront placés fin février—début mars sur la rue du Calvaire et sur la rue du Pas d'Ane par l'entreprise Véolia. Nous nous excusons pour les désagréments causés par les travaux.



Le conseil municipal

Les comptes rendus des conseils municipaux sont placés sur le tableau d'affichage de la mairie, ainsi que sur le site internet de la commune. Vous y trouverez toutes les délibérations votées par le conseil depuis le 4 avril 2014, ainsi que de nombreux points concernant le village.

Se divertir

Jeu n°2

Jouons ... aux mots croisés

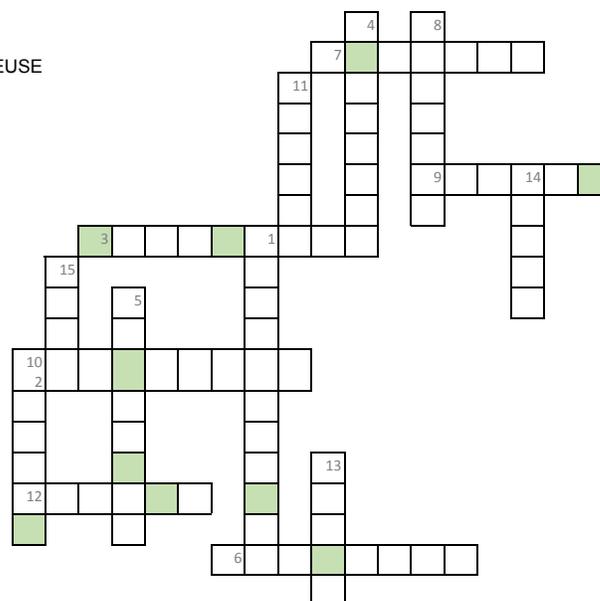


VERTICAL :

- 1 ENTREPRISE BENEVOLE
- 4 PETITE ELEVATION RELIGIEUSE
- 5 CONTAINER A DECHETS
- 8 CHANGEMENT PROFOND
- 10 BOIS VIVANTS
- 11 PASSAGE RURAL
- 13 LIEU DE REGROUPEMENT
- 14 DETECTEUR
- 15 VOIES DE CIRCULATION

HORIZONTAL :

- 2 APLOMB
- 3 ATTENTION
- 6 HISTOIRE
- 7 EDITORIAL COMMUNAL
- 9 LIEU ADMINISTRATIF
- 12 ACTIVITE SALARIEE



MOT A DECOUVRIR :



Le repas de nos aînés



Le dimanche 26 novembre 2017 s'est déroulé le repas de fin d'année du Conseil Municipal avec nos aînés..



Nos aîeux sont repartis avec leur traditionnel colis, après un bon repas partagé avec le conseil municipal au restaurant Chez Jeannot à Etouvelles. Retrouvez les photos sur le site internet de la commune, ou auprès du secrétariat de la mairie (sur support clé USB—à emprunter et à remettre à la mairie).

Informations pratiques

Le ramassage des poubelles

Les bacs marrons (déchets verts) et les queues de tris sont prélevés tous les vendredis de l'année. Seuls les bacs jaunes (déchets recyclables) sont vidés les vendredis des semaines impaires Ils sont à placer sur les trottoirs la veille.

Les bouteilles en verre sont à déposer dans le container situé rue du Pas d'Âne. Retrouvez les dates sur le site internet de la commune.

La Poste

Horaires du bureau postal communal de Mons :
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Fermé les samedis, dimanches et jours fériés

Conservatoire

- 03 23 20 68 59

Le Dôme

- 03 23 23 94 00

MAL

- 03 23 22 86 86

Etat civil 2016-2018

Naissance

- Elio et Ezio Beaudoin (18/12/2017)

Mariage

- Marie-Ange Dupré et Christian Tetu (28/11/2016)

Décès

- Michel Flamand (09/03/2017)
- Gérard Dumatin (18/07/2017)
- Serge Lobjeois (09/12/2017)

Secrétariat de la mairie

Tous les mardis de 14h à 18h

Demandes administratives, passeports, cartes nationales d'identités

Permanence Monsieur le Maire

Sur rendez-vous au

03 23 23 45 74
06 21 22 43 90

Mairie

2 rue du calvaire

Vaucelles et Beffecourt

contact@vaucelles-et-beffecourt.fr
www.vaucelles-et-beffecourt.fr

Le bulletin des 5 rues

Siège de la publication
Mairie
2 rue du calvaire
02000 Vaucelles et Beffecourt

Directeur de la publication
Mathieu Fraise
m.fraise@vaucelles-et-beffecourt.fr

Responsable de la rédaction
Hervé Dalongeville
h.dalongeville@vaucelles-et-beffecourt.fr

Pas de dépôt légal à la BnF